

POLITIQUE DES STAGES À L'INTERNATIONAL 2018/2019

1. Orientations des stages :

Niveau	Périodes	Type
1BTS	29/04/19 au 18/08/19	<i>BTS MHR Selon le projet professionnel de l'étudiant en France ou à l'étranger :</i> Option A : Management unité de restauration Option B : Management unité Prod. Culinaire Option C : Management unité d'Hébergement

2. Affectation des stages

1/ Prise de contact

- Octobre : réunion d'information et d'orientation sur les stages à l'étranger. Présentation de la politique des stages, de l'aide que peut apporter le programme Erasmus+, du fonctionnement, des échéances à respecter pour postuler sur un stage à l'étranger.
- Novembre : l'étudiant remplit une fiche de projet et en remet l'original à la coordinatrice des stages à l'international, accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation dans la langue du pays d'accueil souhaité.
- Entretiens/contacts personnalisés réguliers avec la coordinatrice des stages à l'international, Aline Terrasson, pour affiner le projet de stage à l'étranger.

Si l'étudiant souhaite effectuer son stage dans une entreprise partenaire de l'établissement, c'est la responsable des relations avec les entreprises qui entre en contact avec l'établissement d'accueil, sinon l'étudiant effectue une première prise de contact en autonomie.

2/ Prise en compte, prise en charge

La coordinatrice des stages à l'international, Aline Terrasson, après coordination (notamment sur le projet de l'étudiant, sa motivation et son niveau en langue) avec le Directeur, la Directrice Adjointe, le professeur principal et le bureau des stages prend contact avec les entreprises, et concrétise le placement en stage. Le participant en situation de handicap peut bénéficier d'une bourse complémentaire.

3/ La convention de stage

La convention Erasmus+ est établie par la coordinatrice des stages à l'international avec les entreprises en coordination avec la référente Erasmus+, Pascale Raffier, le bureau des stages et la directrice adjointe, sous couvert du directeur.

4/ Gestion du suivi du stage

Un contact régulier est réalisé par la coordinatrice des stages, Aline Terrasson, avec les entreprises et les étudiants afin de suivre l'accueil, l'adaptation et le déroulement du stage.

Tout problème intervenant au cours du stage sera adressé et traité par la coordinatrice des stages à l'étranger, Aline Terrasson en lien avec le directeur des études ou la directrice adjointe et le bureau des stages.

En cas de problème majeur, il est impératif d'informer et d'échanger avec le bureau des stages et la direction qui sont les seuls habilités à prendre une décision.

3. Répartition des visites de stage

Dans la mesure du possible, une visite sur place est réalisée pour faire le bilan avec le maître de stage, l'étudiant. Ce bilan traite les conditions d'accueil, de logement, mais également le contenu du stage, les attentes vis à vis du diplôme préparé (notamment le rapport de stage, et l'étude technique).



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne



Cette publication (communication) n'engage que son auteur et la Commission européenne n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.'